Délibération n° 050626-07

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 022-212201800-20260605-050626_07-DE

Extrait du Procès-Verbal des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du vendredi 5 juin 2026

Date de convocation : **28 mai 2026** Date d'affichage du Procès-Verbal : **9 juin 2026**
Nombre de conseillers : En exercice : **19** – Présents : **16** – Votants : **19**
Présents : Mmes et MM Philippe GELARD, Sandrine REHEL, Mélanie LAUTRIDOU, Joël GESRET, Valérie LEON, Didier DELOURME, Céline PERIAULT, Yvon THOMAS, Charline BONFILS, Stéphane CORDIER, Jeanine BIARD, Yvonnick MENIER, Séverine SIGNARD, Bruno TRONEL, Gaëlle LOMINE, Frédéric DESCHAMPS.
Absents excusés avec procuration : Mme Adeline KAUPP donne procuration à M. Frédéric DESCHAMPS, M. Baptiste BOUGIS donne procuration à Mme Sandrine REHEL, M. Benoit ROLLAND donne procuration à Madame Mélanie LAUTRIDOU.
Secrétaire de séance : M. Joël GESRET
Mme Cécile GUILLOUET, Directrice Générale des Services, assistait également à la séance.

Actualisation du Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.)

Monsieur le Maire rappelle que le plan communal de sauvegarde définit, sous l'autorité du Maire, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus. Il établit un recensement et une analyse des risques à l'échelle de la commune.

Le premier plan communal a été élaboré en 2010, et une actualisation est intervenue en 2017.

Aussi, il est impératif de l'actualiser notamment quant à l'annuaire opérationnel du fait du renouvellement du conseil municipal.

Il est donc proposé au Conseil municipal d'approuver l'actualisation du Plan Communal de Sauvegarde, tel qu'il vous a été transmis en annexe de la convocation ce 28 mai 2026.

OUÏ cet exposé et après délibération, les membres du conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, par 19 voix POUR,

- **Valident** l'actualisation du Plan Communal de Sauvegarde.

Acte certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission
En Sous-Préfecture de Dinan le **09/06/2026**
De son affichage en mairie le **09/06/2026**

Le Maire, Philippe GELARD

Le secrétaire, Joël GESRET

Pour expédition conforme

Le Maire, Philippe GELARD